



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 mai 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2004

**Toitures maternelle, élémentaire et restaurant du Groupe Scolaire
Louis Aragon - Réfection d'étanchéité des toitures terrasses -
Déclaration d'appel d'offres infructueux et relance de la
consultation**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004

DELIBERATION D20040195

Patrimoine Bâti et Moyens

**Toitures maternelle, élémentaire et restaurant du Groupe
Scolaire Louis Aragon - Réfection d'étanchéité des toitures
terrasses - Déclaration d'appel d'offres infructueux et relance de
la consultation**

Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 30 janvier 2004, le Conseil Municipal a approuvé le lancement de la consultation d'appel d'offres pour la réfection des étanchéités des toitures-terrasses du groupe scolaire Louis Aragon.

Après réception des offres le 22 mars 2004 et analyse des prestations envoyées par deux candidats, il s'avère que leurs propositions respectives ne répondent pas aux attentes. En effet, les deux candidats ont proposé une offre supérieure à l'estimation des travaux.

En conséquence, la Commission d'appel d'offres en date du 26 mars 2004 a décidé de déclarer infructueuse cette consultation.

Afin de mieux préciser la commande, il a été décidé de modifier le cahier des charges et de lancer une nouvelle consultation pour la désignation d'une entreprise sur la base d'un nouveau DCE. Pour ce faire, il a été décidé d'ouvrir la possibilité de variantes libres.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le Dossier de Consultation des Entreprises modifié (DCE),
- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à relancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Robert PLANTECOTE

[Ordre du jour](#)